



THALES
SERVICES
NUMERIQUES

ÉLECTIONS COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

2022 DU MARDI 8 NOVEMBRE – 8 HEURES
AU MERCREDI 9 NOVEMBRE – 14 HEURES 30

Le **premier tour** des élections professionnelles pour élire vos représentants CFE-CGC au CSE de Thales Services Numériques se déroulera du 8 au 9 novembre.

Le comité social et économique (CSE) est **l'instance de représentation du personnel** dans l'entreprise, il défend notamment l'expression collective des salariés et leurs intérêts sur **les points suivants** : évolution économique et financière de l'entreprise, organisation du travail, formation professionnelle et les activités sociales et culturelles (ASC).

Vos élus CFE-CGC au CSE seront **partie prenante de la vie économique et sociale** de l'entreprise, garants de l'application des accords et du respect du code du travail.

Une défense de vos droits et un accompagnement au quotidien

La CFE-CGC est **au cœur** de toutes les négociations avec la Direction du Groupe et de TSN en portant **un discours constructif** et en obtenant **des avancées significatives**.

« LES FEMMES ET LES HOMMES SONT
LA PREMIERE RICHESSE DE TSN »



LE 8 NOVEMBRE 2022,
VOTEZ CFE-CGC

La CFE-CGC est précurseur d'avancées notables sur des sujets tels que :

- ❖ **PMSS** : la suspension du salaire minimum indexé sur le **PMSS** a permis de maintenir la compétitivité de TSN. Les économies réalisées ont permis :
 - une **augmentation du budget des ASC**,
 - une politique salariale favorisant **l'évolution de carrière des jeunes**,
 - La mise en place de **crèches d'entreprise** chez TSN.
- ❖ **NAO** : la mobilisation de la CFE-CGC lors des NAO 2022 et sa force de proposition auprès de la Direction du Groupe ont permis d'aboutir à **une meilleure politique salariale** dans cette période difficile.
- ❖ **Télétravail** : nous sommes à l'origine de la mise en place du **Télétravail** dans le groupe Thales, mais nous avons refusé la baisse récente des indemnités financières et la suppression des tickets restaurant en télétravail, contrairement aux autres Organisations Syndicales (OS) signataires de l'accord groupe télétravail.
- ❖ **Vote électronique** : grâce à nous, le **vote électronique** à distance est en place depuis 2019 : pour une fois, TSN n'est pas le cordonnier le plus mal chaussé !
- ❖ **Mobilité douce** : il ne suffit pas d'en PARLER, il faut AGIR (le sujet traîne des pieds depuis presque 2 ans) !
- ❖ **Présentiel / Distanciel** : la CFE-CGC prône pour **un mixte présentiel et distanciel** dans nos instances. **La banquise fond et vos élus prennent l'avion** ! Sortons du dogme du tout-présentiel et acceptons le changement !
- ❖ **Communication** des OS auprès des salariés : mettons fin au papier ! nous avons proposé un projet d'accord sur la communication digitale auprès de la direction du Groupe ...
- ❖ **Surcomplémentaire** : la CFE-CGC est à l'origine de la mise en place de la Surcomplémentaire en 2019 (meilleure couverture Santé), ce qui a finalement obligé le Groupe Thales à vous la proposer dans votre mutuelle Humanis.
- ❖ **ASC** : Un bilan favorable des Activités Sociales et Culturelles (ASC : billetterie, activités, subventions ...) dans le cadre de votre CSE : à **Brest, Grenoble et Provence** la CFE-CGC gère le bon fonctionnement des ASC et participe aux ASC de Vélizy, Elancourt et Toulouse.

